

FAITS ET ŒUVRES

VICTOIRE CONTRE L'ALCOOL

La prohibition totale a été votée, il y a huit jours, à Saint-Tite, comté de Champlain, par 220 des 340 contribuables de la paroisse.

Les 120 autres ou bien n'ont pu se rendre aux bureaux de votation, ou bien encore ne l'ont pas voulu ou enfin ne l'ont pas estimé nécessaire.

Quoi qu'il en soit des motifs de leur abstention, il est bon de noter que la vente des liqueurs enivrantes n'a été demandée par aucun de ceux qui ont pris part à la consultation populaire qui vient d'avoir lieu dans la paroisse de Saint-Tite.

Il paraît bien certain que c'est une histoire tout aussi édifiante et tout aussi consolante que les chroniqueurs auront à raconter, cet automne, quand se prendra le vote qui donnera le coup de mort aux multiples établissements licenciés de la ville de Lévis.

Le règne du Sacré-Cœur remplacera tout à fait, dans un avenir prochain et partout où on l'établira, le règne des vendeurs de boisson.

C'est que ceux-ci — sans le savoir et sans le vouloir clairement, peut-être — perdent les âmes et que Celui-là les sauve.

CONSÉCRATION AU SACRÉ-CŒUR

Il faut porter sur le rôle d'honneur où s'inscrivent les paroisses du diocèse de Québec qui se consacrent au Sacré-Cœur de Jésus, le nom de la paroisse de Saint-Eugène de L'Islet, où le maire et ses conseillers, puis les paroissiens ont posé, il y a déjà quelques semaines, les actes qui en font des sujets entièrement soumis aux lois d'amour du divin Maître.

On dit que de nombreuses paroisses sont à préparer de semblables manifestations et songent, elles aussi, à prendre de pareils engagements.

Après Fraserville, Saint-Romuald, Lévis, Courville et tant d'autres, Saint-Ephrem de Beauce, par exemple, entrera bientôt dans ce pieux mouvement.

Dieu veuille que toutes nos paroisses s'enrôlent ainsi pour sa cause et l'extension sur terre de son règne immortel !

TRAITEMENT ÉQUITABLE

La Législature de Pensylvanie, presque toute composée de protestants, vient de s'honorer elle-même et de donner, en même temps, un bon exemple d'esprit public, en votant de forts subsides pour venir en aide aux maisons de secours fondées et dirigées par des catholiques.